

Programme d'Activité 2008

(Adopté par le Comité de Pilotage)
en sa réunion du 18/12/07

Décembre 2007

22/02/2008

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	1
I- Contexte général	1
II- Activités prévues en 2008	5
2.1- Etudes et recherches	5
2.2- Publications	18
2.3- Formation	18
2.4- Séminaires de dissémination, Forum, Interface et Gouvernance	20
2.5- Etudes et recherches à titre onéreux	20
2.6- Consultances	21
2.7- Autres activités	21
2.8- Résultats attendus	21
III- Indicateurs de performance et risques	22
3.1- Indicateurs de performance	22
3.2- Risques	23
Conclusion	23
Annexes	24
Annexe 1 : Budget temps des chercheurs	25
Annexe 2 : Chronogramme des activités	31
Annexe 3 : Budget	37

INTRODUCTION

La phase II du projet Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) est arrivée à son terme le 30 avril 2006. Après extension de l'accord de don pour une période de 12 mois, un Accord de don a été signé entre l'université de Cocody et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) pour une troisième phase du projet. L'accord de don est entré en vigueur le 18 juin 2007.

La mise en œuvre de la troisième phase du projet se justifie par : (i) le besoin de consolidation institutionnelle de la cellule d'Analyse de politiques Economiques (CAPEC) et l'extension de ses activités, dans une perspective de pérennisation et d'autonomisation financière ; (ii) la nécessité de continuer l'œuvre de renforcement de capacités en étendant le bénéfice aux principaux acteurs du développement économique et social en Côte d'Ivoire : cadres de l'administration, chercheurs, cadres du secteur privé et de la société civile, élus ; (iii) la demande de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile d'un appui technique, et le besoin de renforcement de la position de la CAPEC comme pôle d'excellence en matière d'études de haut niveau et à finalité pratique.

L'objectif général de la phase III du projet est de consolider et d'accroître les gains que la CAPEC a déjà pu réaliser en termes de capacité humaine et institutionnelle dans le domaine de la formulation et de l'évaluation des politiques économiques, grâce notamment à la mise en place d'une stratégie de pérennisation et d'autonomisation financière.

Le Programme d'activités pour l'année 2008 est le premier de la phase III du projet. Consciente que les qualités intellectuelles de ses travaux n'ont d'intérêt pratique que s'ils s'articulent avec les circuits décisionnels, la Cellule d'Analyse de Politique Economique entend, dans le cadre de ce programme d'activités, être en phase avec son environnement.

Ainsi les activités de renforcement des capacités et les thèmes des études et recherches sont élaborés en tenant compte des préoccupations du gouvernement extériorisées dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et dans le mémorandum de politique économique et financière de 2007. Ils sont confectionnés en prenant aussi en compte les besoins et les souhaits exprimés par les administrations publiques lors des différentes rencontres avec la direction de la CAPEC.

Le reste du document comprend trois sections. Le contexte général est décrit dans la première section suivi de la présentation des activités prévues pour l'année 2008 dans la deuxième. La troisième section est consacrée aux indicateurs de performance et aux risques.

I- CONTEXTE GENERAL

Le contexte national est décrit à la sous section 1.1 suivi successivement de l'analyse des questions thématiques sur le renforcement des capacités et de la présentation des missions de la CAPEC.

1.1-CONTEXTE NATIONAL

La dynamique de croissance que connaissait l'économie ivoirienne depuis le changement de parité du FCFA en 1994 a été interrompue en 1999, à la suite de la conjonction des facteurs internes et externes défavorables. Le pays a enregistré des contreperformances dont l'ampleur est accentuée notamment par la crise socio-politique qui a affecté l'activité économique. Au cours de la période 1999-2004, le produit intérieur brut a baissé de 0,5% en moyenne par an. Le revenu réel par tête d'habitant a ainsi reculé d'environ 3,8% par an sur la période. Le taux d'inflation a été en moyenne de 2,6% par an sur la

période 1999-2004 du fait des difficultés d'approvisionnement des marchés, liées aux perturbations des circuits de commercialisation et de distribution.

La forte dégradation des termes de l'échange enregistrée de 1999 à 2001 a induit une dégradation de la situation financière du pays qui s'est traduite par des tensions sur la trésorerie publique et la réapparition d'arriérés de paiement. A ces difficultés s'est ajouté l'impact de la suspension de l'assistance financière extérieure, notamment celle des institutions financières de Bretton Woods et de l'Union Européenne, à la suite des dérapages relevés dans l'exécution des dépenses publiques, ainsi que les faiblesses de gouvernance constatées.

En rapport avec la détérioration de la situation économique et les conséquences néfastes de la crise au plan humanitaire, il est à noter une dégradation des indicateurs sociaux. Selon les évaluations faites par les organismes des Nations Unies, l'espérance de vie à la naissance a baissé, passant de 53 ans en 1998 à 41,7 ans en 2002. Par ailleurs, le niveau de pauvreté a enregistré une augmentation de 14,3 points de pourcentage par rapport à 1998. Il se situerait autour de 44% en 2003 (BCEAO, 2005). Dans le même temps, la prévalence du VIH/SIDA a atteint une moyenne nationale de 4,7% de la population.

Depuis 2002, il n'y a plus d'opérations bancaires dans la partie nord du pays, où 50 succursales de banques ont été fermées. La tenue globale du système bancaire s'est pourtant légèrement améliorée en 2005, quoique des faiblesses persistent, notamment au niveau du respect des ratios prudentiels.

Le retour à la stabilité socio-politique constitue une condition indispensable pour rétablir la légitimité des institutions publiques sur l'ensemble du territoire, lever les incertitudes qui pèsent sur l'environnement des affaires et restaurer un climat de confiance. La mise en œuvre de ces mesures devrait permettre de créer des conditions du redressement de l'économie ivoirienne qui dispose d'un important potentiel fondée sur une bonne dotation en ressources naturelles, et de faire face aux importants défis socio-économiques à relever dans la phase actuelle de sortie de crise.

A cet effet, la Côte d'Ivoire a récemment franchi des étapes importantes vers le rétablissement de la paix et de la stabilité politique et sociale avec l'accord de paix. Les efforts devront dans les années à venir porter sur la relance de l'appareil productif et le redressement des unités économiques qui nécessiteront des réformes de grande envergure. Celles-ci devraient porter sur les secteurs moteurs de la croissance, en l'occurrence l'agriculture et l'industrie.

Déjà, avant mars 2007, l'économie a connu un regain d'activité, entraînant une hausse du taux de croissance qui a atteint 1,8% en 2005. Ce regain a été appuyé par une forte performance des productions pétrolières et de la raffinerie, ainsi que les secteurs de télécommunications et de la construction. Les prévisions au titre de l'année 2006 étaient d'environ 2%, grâce à un dynamisme du secteur pétrolier et à une légère reprise du secteur tertiaire.

Les prix à la consommation ont enregistré une hausse de 2,5% en glissement annuel à fin 2005, en baisse par rapport au niveau de 4,4% observé à fin 2004, reflétant une décélération des prix des produits non alimentaires. En 2005, le surplus budgétaire primaire de base a baissé à 0,4% du PIB (0,9% du PIB en 2004).

Le Gouvernement est déterminé actuellement à faire avancer le processus de mise en œuvre de ses stratégies post-conflit, accompagné par les Nations Unies et la Communauté Internationale, de sorte que la Côte d'Ivoire puisse bénéficier rapidement du réengagement des institutions de Bretton Woods et d'autres partenaires. Dans ce cadre, les autorités sollicitent l'appui de la communauté internationale et du Fonds Monétaire International (FMI) dans le cadre de l'Assistance d'Urgence Post-Conflit (AUPC).

Les principaux objectifs du programme post-conflit du Gouvernement traduisent les progrès réalisés à ce jour, ainsi que la détermination des acteurs à assurer la sécurité, promouvoir la réconciliation nationale, réunifier le pays, relancer l'économie et réduire la pauvreté. Ces objectifs sont : la réduction des déséquilibres macroéconomiques et financiers, le redémarrage des réformes structurelles et la création d'un environnement économique favorable aux activités du secteur privé. A cet effet, le Gouvernement reconnaît l'importance primordiale de la bonne gouvernance dans la gestion des ressources publiques et de la lutte contre la corruption à tous les niveaux. La politique budgétaire visera à accroître progressivement la part des dépenses budgétaires allouées au secteur social, à la réunification et à la réhabilitation des infrastructures économiques. Le Gouvernement entend améliorer la transparence en matière de gestion des ressources publiques, et renforcer l'administration publique et les capacités institutionnelles sur l'ensemble du territoire. Dans le même temps, la politique budgétaire, permettra de faire des progrès dans le sens d'un meilleur respect des critères de convergence de l'UEMOA.

1.2-ANALYSE DES QUESTIONS THEMATIQUES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES PENDANT LA PERIODE POST CRISE

Le Gouvernement entend mettre, en 2008, l'accent sur des mesures structurelles clés ayant un impact direct sur l'environnement économique et la transparence des finances publiques. Ces mesures jetteraient les bases pour des réformes structurelles plus larges et profondes et à plus long terme d'un programme qui pourrait être appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) du FMI. Un accent particulier sera mis sur : (i) le renforcement des capacités et la responsabilisation des administrations et gestionnaires publics ; (ii) le renforcement du contrôle ; et (iii) une meilleure communication (y compris publication) des résultats de la gestion des affaires publiques.

Le Gouvernement réitère sa détermination à placer la bonne gouvernance dans la gestion des ressources publiques au centre de son programme économique. Il s'engage à lutter contre la corruption et la fraude à tous les niveaux, à renforcer l'Etat de droit et à rétablir un environnement économique et réglementaire favorable aux opérateurs économiques.

En matière sociale, le Gouvernement est déterminé à inverser la tendance. La réunification du pays et le redéploiement de l'Administration devraient permettre la réhabilitation progressive des services et des infrastructures d'éducation, de santé et d'hydraulique villageoise.

L'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) final s'appuiera sur les progrès modestes réalisés dans le cadre du DSRP-intérimaire préparé en Mars 2002. Le processus de préparation du DSRP – visant la réalisation des OMD – se fera sous la supervision du Comité DSRP et sur la base des consultations régionales et nationales. Cette préparation comprendra : une évaluation des progrès réalisés entre 2003 et 2006 dans le cadre du DSRP-I ; une enquête sur la pauvreté et les groupes vulnérables ; une étude diagnostic de la pauvreté et des sources de croissance ; et l'élaboration d'un cadre de dépenses à moyen terme ainsi que des systèmes de suivi des résultats.

Pour le long terme, le gouvernement a renoué avec les études nationales prospectives et étudie les conditions d'un développement durable en Côte d'Ivoire.

En effet, une Etude Nationale prospective est en cours de réalisation pour déterminer les aspirations des ivoiriens et leur vision de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2040. L'étude prospective sera le cadre dans lequel s'inséreront les plans de développement économique, social et culturel de la Côte d'Ivoire. L'étude des conditions de développement durable qui est en phase de finalisation est initiée par le

gouvernement par le biais du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement pour analyser le niveau de réalisation des conditions de pérennisation de développement durable et les défis qu'il faudra relever pour l'accomplir. L'étude permettra de mettre en place une stratégie pour réaliser le développement durable en Côte d'Ivoire.

Hormis les grands thèmes du programme les besoins ont été exprimés par les administrations lors des différentes rencontres avec la CAPEC. Il s'agit, entre autres, de la gouvernance, de la compétitivité de l'économie ivoirienne, (voir Aide-mémoire de la mission de supervision).

C'est dans un environnement de reconstruction post-conflit que la CAPEC III est mise en vigueur. Elle doit donc aider les autorités ivoiriennes à mettre en œuvre et conduire les politiques macroéconomiques et sectorielles permettant de rétablir la stabilité sociale et économique et de réaliser une croissance et un développement durable. La contribution de la Cellule se fera par des études mais surtout par le renforcement des capacités des cadres des administrations publiques qui sont appelés à gérer ces politiques ainsi que ceux du secteur privé et de la société civile.

1.3-MISSIONS DE LA CAPEC ET IMPACT DU PROJET SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

1.3.1- Mission de la CAPEC

La Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) est financée essentiellement par la fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (African Capacity Building Foundation, en abrégé ACBF) avec une contrepartie nationale. Elle a pour objectif principal de produire, pour le compte de l'administration ivoirienne des travaux scientifiques destinés à éclairer la politique économique du gouvernement. Elle se veut également un cadre national de réflexion, de formation, d'information et de conseil au service des institutions internationales, des opérateurs économiques et autres organisations professionnelles.

En plus des études et recherches de son programme interne d'activités et de publication des résultats des travaux des chercheurs de la Cellule, la CAPEC initie et organise à la demande des administrations, des ateliers de formation au profit des cadres de l'administration publique ivoirienne dans le domaine de l'analyse des politiques macroéconomiques et sectorielles. Cela, dans le but de renforcer leurs capacités d'analyse des politiques qu'ils sont chargés de conduire. Outre, la formation, la CAPEC peut apporter sur demande, un appui direct à l'administration ou exécuter des études à titre onéreux pour son compte lorsqu'elle le sollicite.

1.3.2- Impact du projet CAPEC

L'impact du projet CAPEC peut être situé à deux niveaux ; au niveau des bénéficiaires des services de la Cellule et au niveau de ses membres.

Face à une demande de plus en plus forte pour la formation continue afin de renforcer les capacités de l'Administration publique, plusieurs ateliers de formation à l'attention des cadres ont été organisés au cours de la phase II du projet. La demande de formation s'est manifestée notamment dans les domaines de la connaissance, la compréhension, la gestion et l'évaluation des politiques économiques.

Aussi, les ateliers de formation ont-ils couvert six grands thèmes : (1) gestion de la dette publique, (2) typologie et étapes de préparation des projets à inscrire au Programme d'Investissement Public (PIP), (3) programmation financière, (4) techniques de rédaction d'une note de synthèse, (5) Suivi de la dépense publique, et (6) Exécution du budget.

Ces ateliers ont vu la participation, à côté des cadres de l'administration, des agents du secteur privé, de la société civile, etc. Au total, 224 Cadres de l'Administration dont 192 hommes (86%) et 32 femmes (14%) ont pris part aux différents séminaires organisés entre 2002 et 2005.

La satisfaction exprimée par les bénéficiaires des différentes formations permet de dire que cette activité a eu un impact positif, notamment sur le renforcement des capacités des Cadres de l'Administration ainsi que sur les politiques mises en œuvre par le Gouvernement. En effet, les séminaires de formation organisés par la CAPEC ont permis aux participants de mieux comprendre certains concepts, d'être efficaces dans le traitement, par exemple, des fiches de projet et d'être plus opérationnels, ce qui facilite l'utilisation de leurs fiches projets lors de l'élaboration du budget national. La formation aux techniques de programmation financière leur permet de mieux diagnostiquer et, à temps, les problèmes économiques, de les circonscrire et de proposer des solutions. Par ailleurs, la maîtrise des techniques enseignées lors des ateliers permet aux services administratifs concernés de gagner du temps dans le traitement des dossiers et d'économiser des ressources financières, car les formations reçues auraient pu coûter plus cher, si les cadres devaient aller les suivre à l'extérieur de la Côte d'Ivoire.

Au niveau des membres, le projet a permis de créer des bonnes conditions de travail et un environnement favorable aux études et à la recherche. L'acquisition des équipements d'édition et de reproduction a permis au CIREs de reprendre la publication des «Cahiers du CIREs», suspendue faute de moyens matériels pour le faire. Le projet a également permis de renforcer le fond documentaire de la bibliothèque car de nouveaux livres ont été achetés et des abonnements aux revues scientifiques ont été effectués grâce au don de l'ACBF, ce qui fait de cette bibliothèque une des meilleures et de plus sollicitée sur la place.

II- ACTIVITES PREVUES EN 2008

Le Programme d'activités de l'année 2008 s'articule autour de huit (7) points : (1) les études et recherches, (2) les publications, (3) la formation, (4) les séminaires de dissémination, forum et interface, (5) les études et recherches à titre onéreux, (6) les consultations et (7) les autres activités. Les sections ci-dessous reprennent successivement en détails tous les points du programme d'activités.

2.1- ETUDES ET RECHERCHES

Au titre des Etudes et Recherches, l'équipe de chercheurs de la CAPEC entend réaliser, pour l'année 2008, treize (13) études portant sur différents sujets constituant les préoccupations des autorités ivoiriennes. Pour l'année 2008, la priorité sera accordée aux thèmes relatifs à la gouvernance, la gestion post-conflit, la décentralisation et le développement durable. Les thèmes retenus le sont, suite aux discussions avec les autorités ivoiriennes qui sont les utilisateurs des résultats des recherches de la CAPEC. Les résumés des propositions de recherche sont présentés ci-dessous.

D'autres propositions seront envisagées avec l'élargissement de l'équipe des chercheurs.

Etude 1 : Service universel dans la fourniture d'eau et d'électricité en Côte d'Ivoire

Introduction

La fourniture des services d'infrastructure tels que l'eau, l'électricité, les télécommunications, les infrastructures routières, la poste, etc. constitue un problème majeur en matière de développement en Afrique subsaharienne en général et en Côte d'Ivoire en particulier. En effet, leur insuffisance engendre des inefficacités sur le système économique dans son ensemble (Kerf et Smith 1996). Le service universel requiert la fourniture d'un service de qualité, disponible pour tous et à des prix abordables, c'est-à-dire garantissant l'accessibilité en vue de satisfaire des besoins de première nécessité des populations.

1- Problématique et Objectifs

La crise socio-politique qui sévit en Côte d'Ivoire depuis 2002 a accentué les disparités entre régions (urbaines, rurales), et les écarts entre population (riches, pauvre, genre). Pour l'eau, le taux de couverture nationale est de 73 % avec des variations de 14 à 100 %. Pour l'électricité on a une moyenne de 28, 3 % avec des variations de 8 à 97 %. Le problème fondamental reste l'accès aux services de base comme l'eau qui est source de vie et l'électricité qui favorise le développement.

L'objectif de cette étude est d'évaluer la couverture du territoire et l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité, et d'analyser les politiques mises en œuvre dans le cadre du service universel.

3- Résultats attendus

Présenter une situation précise de la couverture du territoire et de l'accès en ce qui concerne l'eau et l'électricité, identifier les problèmes, et faire des propositions.

Etude 2 : Analyse de la productivité dans l'industrie ivoirienne

Introduction

L'objectif de croissance soutenue recherchée par les autorités nécessite une bonne performance des entreprises. En effet, dans un contexte économique difficile où les ressources sont rares, il est important de voir comment avec les ressources disponibles, les entreprises essaient d'atteindre le maximum de production, c'est-à-dire de se rapprocher de la frontière de production. Il est par conséquent indispensable d'évaluer la productivité des entreprises.

1- Problématique et Objectifs

La crise socio-politique qui secoue la Côte d'Ivoire depuis 2002 a eu des répercussions sur la performance des entreprises et cela de manière différenciée en fonction des secteurs industriels entraînant des effets négatifs sur la croissance de l'économie.

L'objectif de cette étude est d'évaluer les gains (pertes) de productivité ainsi que leur évolution par rapport à l'efficacité technique et au progrès technique tant à l'intérieur d'un secteur qu'entre les secteurs. Il s'agit également d'en identifier les déterminants afin de proposer des mesures susceptibles d'améliorer la performance des entreprises.

2- Résultats attendus

Evaluer la productivité des entreprises et des secteurs (décomposition en efficacité technique et progrès technique), identifier les problèmes et faire des propositions.

Etude 3 : Réflexions prospectives sur l'évolution des ressources financières publiques ivoiriennes

Introduction

Le planificateur ne dispose pas toujours de ressources probables pour le moyen et le long terme, c'est-à-dire pour les horizons dépassant le cadre du Budget ou d'un programme triennal. En général, les perspectives décennales, le plan quinquennal et même le programme triennal ne reposent que sur l'évolution des dépenses sans relation avec celle des ressources. La conséquence directe de cette situation est que nos programmes pluriannuels de développement ne sont bouclés "qu'ex-post", à l'aide de concours financiers extérieurs qui pour la plupart, sont parfois hypothétiques.

1- Problématique

Ne serait-il pas alors plus judicieux de chercher à estimer, à moyen ou long terme, les recettes escomptées par les pouvoirs publics? Telle est la principale question à laquelle nous cherchons à répondre dans cette étude.

2- Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est de rechercher des sources de financement pour des échéances dépassant le cadre annuel. Il s'agit, à l'aide des séries de ressources financières publiques du passé ou du présent de prospecter l'évolution probable de l'ensemble des ressources. Il s'agit, spécifiquement de :

- dresser des tableaux d'évolution passée des ressources publiques, selon leurs natures respectives ;
- s'appuyer sur ces tableaux et leurs tendances pour prospecter les ressources du futur.

3- Résultats attendus

Les principaux résultats qu'on pourrait en attendre, c'est de disposer de séries prospectives sur une période relativement longues. Notre hypothèse de base étant que tant qu'il n'y aura pas de bouleversement fondamental de la société ivoirienne, les tendances du passé, en ce qui concerne les ressources publiques peuvent se reproduire, à quelques exceptions près.

En cette période de tâtonnement, où les pouvoirs publics ont du mal à boucler "ex-ante" leurs plans financiers, de tels résultats peuvent, à notre sens, revêtir un intérêt certain, à la fois pour la confection des budgets annuels et surtout pour des programmes pluriannuels de développement.

Etude 4 : Bilan-diagnostic de l'industrie ivoirienne de 1958 à 2007

Introduction

La Côte d'Ivoire est l'un des rares pays africains qui avait entamé un début d'industrialisation, certes modeste, mais de façon déterminée.

L'industrie ivoirienne est née de la volonté de transformer surplace une bonne partie des produits de l'agriculture. L'industrie manufacturière domine à 80% le secteur secondaire qui fournit en moyenne par an 25% du PIB. Elle emploie 100 000 personnes qui travaillent dans plus de 700 entreprises dont une cinquantaine assure 75% de la valeur ajoutée du secteur. L'industrie ivoirienne comme les autres secteurs de l'économie a subi les effets de la dévaluation de 1994.

En effet, les entreprises qui importent les matières premières ont connu des difficultés à cause du renchérissement des prix et à cause de la contraction de la demande intérieure. En revanche les industries exportatrices ont connu une embellie parce qu'elles sont devenues compétitives sur les marchés de la sous région, grâce à la dévaluation.

1- Problématique de l'étude

Comment faire pour relancer l'industrialisation agonisante ? Ne serait-il pas mieux de la réorienter ? et dans quel sens? Telles sont les principales questions qui nous préoccupent dans cette étude.

2- Objectifs de l'étude

L'objectif général de l'étude est d'explorer les voies et moyens nécessaires à la reprise de l'industrialisation ; il s'agit, spécifiquement, de (i) faire un inventaire des actions d'industrialisation posées dans les premières années de l'Indépendance du pays, (ii) dégager les principales causes du blocage actuel des potentialités sur lesquelles le pays peut fonder ses espoirs en matière d'industrialisation, et (iii) de proposer les voies et moyens qui conviennent pour la redynamisation de l'industrie ivoirienne.

3- Résultats attendus

A la fin de cette étude, nous nous attendons à dégager les principales caractéristiques de l'industrie ivoirienne, ses atouts, ses faiblesses ainsi que les branches qui méritent d'être encouragées pour qu'elles en deviennent les locomotives, voire la véritable locomotive de l'économie ivoirienne dans son ensemble.

Ainsi, au niveau de ces branches qui pourraient être qualifiées de "stratégiques", nous préconiserons, en guise de recommandations, aux pouvoirs publics des actions vigoureuses de en vue de la relance de l'industrie ivoirienne.

Etude 5 : Le découpage administratif actuel du territoire ivoirien répond-t-il aux objectifs de développement du pays?

Introduction

Le territoire ivoirien est actuellement découpé en 19 Régions, 2 Districts, 50 Départements, 135 Communes de plein exercice et Communes rurales. L'objectif de ce découpage, de plus en plus fin est, selon la raison officielle, de rapprocher l'Administration des administrés. En outre, la politique régionale que cela implique est l'une des priorités actuelles des pouvoirs publics, avec comme axe de prédilection la décentralisation.

1- Problématique de l'étude

Ce découpage répond-t-il aux principaux objectifs de développement du Pays ? Telle est la principale question à laquelle nous cherchons à répondre dans cette étude. Cela nous oblige à dégager ces objectifs de développement et à les rapprocher des appréciations des populations cibles des actions publiques.

2- Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est d'analyser le découpage actuel du territoire national qui sous-tend la politique d'aménagement du territoire des pouvoirs publics ivoiriens. Il s'agit, spécifiquement :

- d'analyser les principaux objectifs du développement de la Côte d'Ivoire ;
- d'analyser le découpage actuel du territoire national pour apprécier sa pertinence par rapport aux objectifs de développement des pouvoirs publics, inscrits dans les plans et programmes pluriannuels de développement du pays.

3- Méthode d'analyse

Pour la réalisation de cette étude, nous adopterons essentiellement l'analyse documentaire. Nous parcourons les plans de développement économique et social et les Programmes triennaux, depuis le plan intérimaire 1967-1970 jusqu'aux "Programmes des Investissements Publics" (PIP) actuels ainsi que les textes relatifs aux découpages successifs du territoire national.

4- Résultats attendus

A la fin de cette étude, nous pensons pouvoir disposer d'un document mettant en lumière les principales caractéristiques du découpage administratif ivoirien, ses principaux atouts et les aménagements qui s'imposent pour qu'il réponde au mieux aux objectifs du développement économique et social du pays.

5- Intérêt de l'étude

Quand on sait les différentes sollicitations qu'enregistrent chaque année les pouvoirs publics en matière de création de communes, de sous-préfectures, voire de départements, un document scientifique qui montre la concordance entre le découpage administratif et les créations des entités administratives ne peut qu'être fort apprécié par les uns et les autres. Les résultats de cette étude intéresseront donc, notamment, à la fois l'Etat et les élus locaux.

Etude 6 : Développement du système financier et croissance économique en Côte d'Ivoire

1- Problématique

Un système financier efficace est essentiel à la croissance économique. Celui de la Côte d'Ivoire est largement influencé par l'appartenance du pays à la zone franc et à l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui définit la législation monétaire et bancaire ainsi que les politiques monétaires, les mécanismes de crédit et les taux de change.

Par ailleurs, le système bancaire ivoirien est oligopolistique. Cela entraîne un manque de concurrence, l'insuffisance des innovations financières et la dégradation de la qualité des services à la clientèle. Le système n'innove pas non plus en matière de mobilisation de ressources longues offertes par le marché monétaire et le marché financier. le taux de bancarisation est faible (7%), constituant ainsi un frein à la mobilisation de l'épargne.

Pourtant la relation positive entre le développement du système financier et la croissance économique est révélée dans plusieurs études (Jalilian et Kirkpatrick, 2005 ; Kpodar 2005 ; Suleiman et Aamer 2005, etc.). L'impact positif du développement financier sur la croissance dépend cependant du degré de complexité du secteur financier et du niveau initial de la croissance du pays.

Comment le système financier ivoirien, avec ses faiblesses affecte la croissance économique ? Telle est notre préoccupation dans cette étude.

1- Objectif

L'objectif de l'étude est d'examiner la relation causale entre le développement financier et la croissance économique en Côte d'Ivoire.

2- Approche méthodologique et sources de données

L'effet du développement financier sur la croissance peut être direct mais aussi indirect par le canal de la formation du capital fixe. Aussi, le lien de causalité sera t-il recherché entre les indicateurs de développement financier et la croissance d'une part, et entre les indicateurs de développement financier et la formation brut de capital fixe d'autre part.

3- Résultats attendus

Etablir le lien entre la croissance et le développement financier. Si ce lien existe et s'il est positif, il faut envisager dans quelle mesure on peut l'améliorer. Si ce n'est pas le cas, il faut déterminer les causes et envisager les solutions possibles.

Etude 7 : Accords de Partenariat Economique : les impacts potentiels sur le secteur de l'agro-alimentaire en Côte d'Ivoire

1- Problématique

L'Accord de Cotonou signée entre l'Union Européenne et les pays ACP dont la Côte d'Ivoire, insiste sur la réciprocité dans les relations commerciales. Il prévoit que les avantages accordés aux pays ACP devraient être réciproques et que l'accès libre au marché communautaire dont bénéficient uniquement les Etats ACP prendrait fin le 31 Décembre 2007.

En effet, le régime préférentiel accordé aux pays ACP sera scindé, à partir de 2008, en plusieurs accords de coopération économique et commerciaux compatibles avec les règles de l'OMC, appelés Accords de Partenariat Economique (APE). Ces accords devraient permettre, d'ici 2020, que les taux de droits appliqués à l'ensemble des importations des pays ACP en provenance de l'UE soient réduits de 90% au minimum.

L'ouverture réciproque prônée par les Accords de Partenariat Economique devrait permettre, d'une part, un libre accès des produits en provenance de l'Europe et une réduction des coûts des matières premières industrielles, et d'autre part, un libre accès des produits en provenance de la Côte d'Ivoire sur le marché de l'Europe. Ce scénario devrait permettre une meilleure compétitivité des produits locaux, une diversification de marchés, une rentabilité économique et financière et une viabilité sociale des entreprises. La vérification de telles hypothèses s'avère importante pour le Gouvernement et les entrepreneurs nationaux du secteur agro-alimentaire.

2- Objectif

L'objectif général de cette étude est d'effectuer une évaluation ex-ante de l'impact des Accords de Partenariat Economique (APE) sur l'économie ivoirienne en mettant en évidence les effets des APE sur les entreprises du secteur agro-alimentaire. Il s'agira plus spécifiquement (i) d'évaluer l'impact, sur la rentabilité économique et financière et la viabilité sociale des entreprises du secteur agro-alimentaire, des APE au travers d'une suppression de 80% à 90% des droits de douanes sur les produits (en l'occurrence les biens d'équipements et les biens intermédiaires) venant de l'Union Européenne, (ii) de quantifier les effets statiques et dynamiques nets sur la valeur ajoutée des entreprises du secteur agro-alimentaire, et (iii) d'estimer les effets liés à la modification de la structure productive (coûts des facteurs) sur la compétitivité et sur l'emploi dans les entreprises du secteur agro-alimentaire.

3- Approche méthodologique

Des données secondaires seront collectées auprès des administrations des Ministères de l'industrie et de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises, du commerce, de l'Economie et des Finances, des entreprises, des organisations professionnelles susceptibles de disposer des informations indispensables à l'étude. Sur la base de ces données, de celles du COMTRAD et de la BDF, des simulations seront effectuées pour évaluer l'effet de l'APE sur l'économie ivoirienne.

4- Résultats attendus

Le ou les scénarii qui optimisent la rentabilité économique et financière et la viabilité sociale du secteur des entreprises agro-alimentaires seront identifier et proposer aux décideurs en vue des futures négociations.

Etude 8 : Microfinance et réduction de la pauvreté en milieu rural ivoirien

1- Problématique

Environ 72% des pauvres en Côte d'Ivoire vivent en milieu rural (INS, 2003). L'agriculture constitue la principale source de revenu de ces pauvres mais telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, cette agriculture n'arrive plus à procurer suffisamment des produits alimentaires et à générer les ressources nécessaires pour réduire la pauvreté. La lutte contre la pauvreté en milieu rural devra nécessairement passer par des investissements dans des activités alternatives ou complémentaires.

Le financement du développement agricole et de la diversification des sources de revenu demeure cependant un problème à cause de la faible pénétration du milieu rural par les banques commerciales. Le microcrédit devient, dans ces conditions, un important levier pour le financement des activités.

En dépit du contexte économique et sociopolitique peu favorable, entre 2002 et 2003, le nombre de bénéficiaires de microcrédit a augmenté de 17,9%. Les ressources internes des institutions de microcrédit ont connu une hausse de 18,3%. L'encours des crédits a augmenté de 37,2% (BCEAO, 2005). En termes d'emplois, 842 salariés travaillaient dans le secteur de la microfinance en 2003.

Les indicateurs de performance ci-dessus évoqués montrent que le microcrédit demeure un instrument important de lutte contre la pauvreté en milieu rural et urbain où le secteur informel est généralement exclu du marché de crédit formel. Aussi, la connaissance de la typologie des emprunteurs et des activités financées par le microcrédit permettra-t-elle à l'Etat ivoirien d'initier des mesures en faveur de celles qui seraient jugées plus génératrices de revenu pour lutter contre la pauvreté.

2- Objectifs

L'objectif général de l'étude est d'examiner la contribution de la microfinance à l'amélioration du bien-être des pauvres en milieu rural. Spécifiquement il s'agira (i) d'analyser les caractéristiques socio-économiques des ménages demandeurs et bénéficiaires du microcrédit, et (ii) d'identifier les activités et les opérations dont les financements bénéficient de la plus grande partie des montants de crédit des ménages pauvres en milieu rural.

3- Approche méthodologique

Les informations nécessaires à la réalisation de l'étude seront collectées auprès des responsables des structures de crédit. Certaines seront collectées auprès des structures d'encadrement. Ces informations permettront de catégoriser les emprunteurs et d'établir la typologie du crédit distribué.

4- Résultats attendus

Deux résultats sont attendus de cette étude. Il s'agit de (1) la catégorisation des ménages ruraux pauvres, bénéficiaires du microcrédit et (2) la construction de la typologie du crédit lié aux activités agricoles et non agricoles en milieu rural.

Ces deux informations permettront à l'Etat d'initier des mesures en faveur des ménages et des activités les plus pratiquées et qui méritent le plus de financement à cause de leurs effets positifs sur le bien-être des ménages pauvres.

Etude 9 : Causalité entre épargne, investissement et croissance économique en cote d'ivoire et conséquences pour l'action des pouvoirs publics

Introduction

L'évolution récente des taux d'épargne et d'investissement au niveau national conduit à s'interroger sur la viabilité de leurs niveaux respectifs et des soldes correspondants.

La hausse de l'investissement total durant les années 90 s'est largement concentrée sur le secteur des entreprises. Après la décennie 90, l'investissement réel des entreprises s'est écarté de la moyenne. Cela conduit à s'interroger sur la viabilité de l'investissement. La composition de l'investissement, en Côte d'Ivoire, s'est-elle modifiée au profit des équipements des technologies de l'information et des communications (TIC) comme dans certains pays ou d'autres déterminants expliquent l'écart ?

1- Problématique

Les évolutions de l'investissement et de l'épargne en Côte d'Ivoire soulèvent deux préoccupations. Premièrement, les déséquilibres actuels entre l'épargne et l'investissement, s'ils se révèlent non soutenables, pourraient déclencher des ajustements potentiellement perturbateurs, avec des implications pour les marchés financiers et l'activité économique. Deuxièmement, même lorsque les déséquilibres ne sont pas préoccupants, les taux d'épargne et d'investissement ne se situent peut-être pas à des niveaux qui sont soutenables ou qui contribuent de façon optimale à promouvoir la croissance de la production et le bien-être économique à court et moyen terme. Dans les deux cas, il convient de se demander quel rôle les politiques économiques peuvent jouer pour faciliter l'ajustement.

2- Objectifs

L'objectif du travail est d'étudier la causalité entre l'épargne, l'investissement et la croissance économique et à tirer des enseignements pour l'action des pouvoirs publics. Il s'agira plus spécifiquement dans un premier temps de décrire les tendances récentes des taux d'investissement, d'épargne et de croissance économique et dans un deuxième temps d'estimer la relation statistique entre ces trois variables.

3- Méthode d'analyse

Les données de l'analyse sont issues de la base de données de la Banque Mondiale (2004) et de l'Institut National de Statistique (INS) de Côte d'Ivoire. Ces données seront utilisées pour analyser les évolutions des trois variables d'intérêt puis un modèle sera estimé en mettant en relation l'épargne, l'investissement et le produit intérieur brut.

4- Résultats attendus

Cette étude permettra aux autorités ivoiriennes de promouvoir l'investissement en encourageant l'épargne privée afin de s'assurer une croissance économique forte à même d'améliorer durablement le bien-être des populations.

Etude 10 : **Analyse du comportement des recettes du café et du cacao de la Côte d'Ivoire**

Introduction

La dynamique des recettes, en Côte d'Ivoire, est caractérisée par deux phases entre 1985 et 2004. La première, entre 1985 et 1993, correspond à une baisse due principalement à la crise économique des années 80. Ainsi, les recettes de l'Etat hors don, en 1993, étaient de 517,9 milliards de FCFA contre 1187 milliards en 1985.

La deuxième phase qui se situe après 1993, est caractérisée par une croissance des recettes, jusqu'en 1998. Cette hausse est heurtée par l'environnement économique défavorable de la fin des années 90, puis par le coup d'Etat de 1999. Les recettes globales de l'Etat qui se chiffraient à 1388,7 milliards de FCFA ont baissé en moyenne par an de 10,9% entre 1998 et 2000. Le niveau des recettes fiscales s'est amélioré entre 2000 et 2002 mais la crise socio-politique l'a de nouveau réduit. En 2003, il a baissé de 5,4% par rapport au niveau de 2002.

Depuis 2002, les recettes extérieures sont en nette progression avec un taux de croissance moyen annuel de 8,7% entre 2000 et 2004. Cette progression s'explique par la forte augmentation des recettes d'exportation qui représentent en moyenne, par an, 21% des recettes totales entre 2001 et 2004.

1- Problématique

Les recettes d'exportation des produits agricoles évoluent au rythme des campagnes café – cacao. Elles sont élevées au cours des premiers et quatrièmes trimestres de chaque année avec un maxima en décembre. Le Droit Unique de Sortie (DUS) sur le cacao (220 FCFA/kg) est proportionnel à la quantité produite et ne dépend pas du prix du produit sur le marché international. Il est donc profitable pour l'Etat ivoirien que la production de cacao soit la plus élevée possible.

2- Objectifs

L'objectif de l'étude est d'analyser le comportement des recettes à l'exportation de café- cacao. Il s'agit plus spécifiquement d'évaluer les fluctuations des recettes de ces produits et leur impact sur la croissance et, de formaliser ce comportement pour anticiper les effets de chocs exogènes sur la performance économique.

3- Méthode d'analyse

Les données de l'analyse seront extraites de la base de données de la Banque Mondiale (2004) et collectées auprès de la Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique et des Douanes Ivoiriennes. Deux modèles économétriques permettront de formaliser le comportement des recettes, après vérification des hypothèses de régularité. Des prévisions de court terme seront ensuite calculées.

4- Résultats attendus

Cette étude permettra aux autorités ivoiriennes de mieux prévoir les recettes budgétaires pour une meilleure planification du développement économique de la Côte d'Ivoire.

Etude 11 : La dimension sociale du développement durable en Côte d'Ivoire : le rôle de la croissance et des dépenses sociales

Introduction

Depuis plus d'une décennie, la problématique de la durabilité sociale du développement se pose avec acuité dans les pays en développement. Plusieurs conférences et sommets mondiaux ont mis l'accent sur l'importance de l'éradication de la pauvreté : sommet mondial pour le développement social, Sommet du Millénaire tenu en septembre 2000, etc.

De nombreuses études montrent que l'investissement dans l'éducation et la santé a un impact sur la productivité du facteur travail et, partant, sur la croissance. Dès lors, les dépenses publiques sont appelées à jouer un rôle central dans la promotion du développement économique et social. Mais comment les dépenses d'éducation et de santé doivent-elles être orientées pour contribuer plus efficacement à la réduction de la pauvreté ?

1- Problématique

Les dépenses publiques, en particulier les dépenses d'éducation et de la santé constituent pour les gouvernements un puissant moyen de relance de l'activité économique et d'amélioration des conditions de vie des populations. En Côte d'Ivoire, l'augmentation des dépenses publiques n'est pas suivie d'une amélioration substantielle des conditions de vie. Ces dépenses sont-elles insuffisantes pour influencer sur les indicateurs sociaux ? Il est donc important d'évaluer la sensibilité des indicateurs sociaux aux variations des dépenses publiques.

2- Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'impact des dépenses sociales et la croissance sur les indicateurs sociaux et l'équité sociale. De façon spécifique, il s'agira (i) d'analyser l'évolution des indicateurs sociaux et des dépenses publiques de santé et d'éducation, (ii) de quantifier et tester la sensibilité des indicateurs sociaux à la croissance économique et aux dépenses sociales, et (iii) d'identifier les montants minimum de dépenses sociales qui permettent une amélioration des conditions de vie des populations en Côte d'Ivoire.

3- Méthode d'analyse

L'approche méthodologique choisie dans cette étude s'inscrit dans la tradition des modèles économétriques à décalage temporel. Il s'agit d'estimer une équation d'évolution d'un certain nombre d'indicateurs sociaux en fonction des dépenses sociales et du PIB.

4- Résultats attendus

Cette étude devrait permettre de déterminer la sensibilité des indicateurs sociaux aux variations des dépenses publiques sociales et de la croissance.

Etude 12 : Analyse rétrospective de l'équité sociale et esquisse d'image à long terme de la société ivoirienne

Introduction

La crise économique et financière qui a touché la majorité des pays africains à la fin des années 80 a provoqué un raccourcissement des horizons temporels. Les problèmes du long terme sont négligés. Or, l'Afrique n'est pas condamnée à la régression. Au contraire, il importe d'étudier ses trajectoires de développement durable dans un environnement en profondes mutations.

Cette étude devrait permettre de repérer les avancés en matière de politiques sociales, de hiérarchiser les priorités et d'anticiper sur les réponses à apporter ainsi que sur le dispositif à mettre en œuvre pour éviter la dégénérescence sociale.

1- Problématique

Depuis quelques années, la notion de développement durable apparaît dans les discours politiques sur le développement économique et social.

Depuis décembre 1999, la Côte d'Ivoire traverse une situation d'instabilité sociopolitique dont le point culminant est la crise armée de septembre 2002. Cette crise a mis en exergue la nécessité d'une réflexion approfondie sur le rôle et la place de l'Etat dans la conduite du développement du pays. Par ailleurs, il apparaît nécessaire, compte tenu du nouvel environnement sociopolitique, de connaître la situation passée et présente du pays, par le biais des diagnostics stratégiques. Cette étude s'inscrit dans la lignée des études prospectives réalisées sur la Côte d'Ivoire et s'intéresse plus précisément à la dimension sociale du développement durable.

2- Objectifs

L'objectif de cette étude est de faire une analyse rétrospective des indicateurs sociaux, des inégalités sociales et de l'équité intergénérationnelle, et d'explorer les futurs possibles de la Côte d'Ivoire.

De façon spécifique, il s'agira de (i) faire une analyse rétrospective de l'évolution de l'équité sociale en Côte d'Ivoire, (ii) explorer, à la base du passé et du présent, des scénarios du futur de la société ivoirienne, et (iii) proposer les cheminements conduisant à ces scénarios.

3- Méthode d'analyse

Dans cette étude, nous allons appliquer la méthode des scénarios qui consiste dans un premier temps à décrire des futurs possibles puis à étudier les cheminements permettant de passer de la situation présente aux futurs, souhaitables, souhaités ou redoutés.

4- Résultats attendus

Le résultat principal attendu de cette étude est l'identification de scénarios d'évolution à long terme de l'équité sociale en Côte d'Ivoire et de ses conséquences sur la société ivoirienne. L'étude devrait déboucher également sur des propositions pour un développement humain durable en Côte d'Ivoire.

2.2- PUBLICATIONS

Au titre des publications, l'ensemble des études et recherches réalisées par la CAPEC au cours des années 2006 et 2007 sera publié dans l'un des trois supports de publication de la Cellule qui sont :

- le Document de travail (DT), dénommé « Politique Economique et Développement » (PED) ;
- le Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ; et
- la Lettre de Politique Economique (LPE).

Les trois supports de publication seront distribués aux institutions universitaires aussi bien qu'à des institutions non universitaires. Au nombre de ces dernières on peut citer les ministères techniques, les chambres consulaires, les partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux.

Outre les études dont les publications sont en retard, les études de l'année 2008 seront éditées au fur et à mesure. Ainsi, il est prévu pour l'année 2008 la publication de 12 PED, 12 BUPED et 24 Lettres de Politique Economique.

En plus des supports traditionnels de publication, la CAPEC programme de publier, en 2008, un ouvrage sur l'économie ivoirienne.

2.3- FORMATION

L'activité de formation de la Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES comporte deux volets : la formation destinée aux personnels de la CAPEC (chercheurs et personnel d'appui) et celle en direction des cadres de l'Administration. Pour l'année 2008, la CAPEC envisage de renforcer aussi les capacités des membres des institutions de la République (Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social, forces de sécurité et de défense), les organes de gouvernance des collectivités locales (conseillers généraux, etc.), du secteur privé.

La formation des cadres de l'administration sera orientée en fonction des préoccupations des autorités ivoiriennes. Les chercheurs de la CAPEC seront associés aux différentes formations, notamment au niveau des aspects théoriques relatifs à chaque thème. En 2008, quatre grands groupes seront visés. Il s'agira des élus (Députés, conseillers économiques et sociaux, conseillers généraux, etc.), des forces de sécurité et de défense (policiers, gendarmes, sapeurs pompiers) des journalistes économiques, de la société civile et des entrepreneurs.

Les thèmes de formation retenus pour l'année 2008 sont :

Thème 1 : Etapes d'élaboration et lecture du budget de l'Etat

La formation sur les étapes d'élaboration du budget de l'état et la lecture de la loi des finances sera dispensée prioritairement aux députés qui sont appelés, chaque année, à débattre et voter la loi des finances. Une bonne compréhension des étapes d'élaboration du budget et de son interprétation permettra de vérifier la cohérence et le réalisme du budget que leur présente le Ministère de l'Economie et des finances. Cela leur permettra aussi de contrôler la bonne exécution de la loi des finances. La formation sera élargie aux conseillers économiques et sociaux.

Thème 2 : Construction d'une base de données et analyse des statistiques

L'atelier de formation sur la construction d'une base de données et analyse des statistiques sera organisé au profit des forces de sécurité et de défense, notamment les policiers, les gendarmes et les sapeurs pompiers. Il peut être élargi aux agents de l'Office de la Sécurité Routière (OSER). En effet, il est constaté que la police, la gendarmerie et les sapeurs pompiers collectent des informations sur les accidents de route, les crimes, etc. mais ces informations, le plus souvent, ne sont pas numérisées pour être traitées et interprétées à des fins de prévention des accidents et des crimes. Une initiation à la collecte, au traitement et à l'analyse des statistiques leur sera d'un grand apport.

Thème 3 : Analyse des agrégats économiques et des indicateurs macroéconomiques

Cette formation est destinée aux journalistes économiques et aux associations de consommateurs. La formation leur permettra de mieux interpréter les données économiques pour mieux informer les lecteurs et les auditeurs sur les problèmes économiques.

Thème 4 : Incitations dans les entreprises

Cette formation est prévue pour renforcer les capacités des responsables d'entreprises. L'objectif est de faire prendre conscience aux responsables des entreprises qu'une bonne gestion des ressources humaines contribue fortement à la performance des entreprises.

Thème 5 : Mobilisation des ressources

L'atelier sur ce thème sera organisé à l'attention des Conseillers généraux. Toutefois, les secrétaires généraux des conseils seront aussi associés à cette formation dont l'objectif est de montrer à ces élus comment prospecter et monter des dossiers pour rechercher des fonds auprès des partenaires au développement et des bailleurs de fonds, pour les investissements dans leurs régions.

Thème 6 : Gestion financière et budgétaire dans les collectivités territoriales

Cette formation sera dispensée aux Responsables des Affaires Administratives et financières et aux secrétaires généraux des conseils et mairies. L'objectif est de renforcer leurs capacités afin d'améliorer leur efficacité en matière de gestion et de contrôle des budgets de leur collectivité.

Thème 7 : Gestion des entreprises dans un contexte d'intégration économique : l'exemple de l'UEMOA

La mondialisation des marchés exige beaucoup des dirigeants d'entreprises à cause de la concurrence. Ils ont donc besoin d'être informés sur la manière de s'organiser pour faire face aux concurrents des autres régions du monde et profiter de l'intégration économique.

Thème 8 : Evaluation des politiques

L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités des cadres de l'administration publique pour l'analyse et l'évaluation des politiques économiques.

Au total huit (8) ateliers de formation sont prévus pour les cadres de l'Administration, les élus, les autorités locales et la société civile. Environ 320 personnes seront bénéficiaires de ces huit ateliers de formation. Ainsi, par exemple, en ce qui concerne le séminaire sur le budget, les bénéficiaires seront des parlementaires et les conseillers économiques et sociaux avec l'encadrement d'un consultant

praticien et le concours des chercheurs de la CAPEC. Les chercheurs de la CAPEC seront fortement impliqués lors des ateliers en tant que formateurs.

En plus des ateliers de formation traditionnellement organisés pour un public restreint des administrations publique et privée, la CAPEC entend organiser des grandes conférences, sur des thèmes d'actualités d'importance nationale ou internationale, destinées à un large public. Elle prévoit organiser une (1) grande conférence et une conférence de dialogue (public, privé, société civile) en 2008.

2.4 Séminaires de dissémination, Forum, Interface et gouvernance

Une attention particulière sera accordée à l'organisation des séminaires de dissémination au cours de la phase trois du projet CAPEC car, depuis 2000, ce séminaire n'a pu être organisé à cause des élections, présidentielle et législative, et les troubles qui en ont suivi, puis à cause de la crise politico-militaire de septembre 2002 qui a perduré jusqu'en 2007. Pour l'année 2008, à la faveur du retour de la paix et de la stabilité, la CAPEC organisera le séminaire de dissémination. Le séminaire portera sur les résultats des travaux de recherche de la Cellule de l'année 2007 et de l'année 2008.

L'objectif principal des séminaires de dissémination de 2008 est de faire connaître les résultats des travaux de recherches de la CAPEC à un public très large et de divers secteurs (administration, secteur privé, collectivités locales, ONG, Société Civile, etc.). Ce sera également une occasion pour la CAPEC de discuter avec les autorités ivoiriennes, les décideurs et les collectivités locales de leurs préoccupations pour en tenir compte dans le programme de recherche et d'études de l'année qui suivra.

En début de l'année 2008, la CAPEC participera à l'organisation du Forum International sur le Développement durable. Ce Forum dont l'organisation est commanditée par le Ministère d'Etat, ministère du Plan et du Développement, était prévu initialement pour le mois de décembre 2007, il est reporté en début d'année 2008. La première version des termes de référence du Forum a été transmise au Ministère et les préparatifs sont en cours.

A la fin de l'année 2008, des matériels de visibilité seront confectionnés et offerts aux hauts responsables des administrations et aux partenaires pour accroître la visibilité de la CAPEC.

Deux réunions statutaires du comité de pilotage sont prévues pour l'année 2008. Toutefois, une réunion extraordinaire pourra se tenir en cas de nécessité.

2.5- Etudes et recherches à titre onéreux

Au titre des études et recherches à titre onéreux, la CAPEC est prête à répondre aux appels d'offres de l'Administration. Elle entend également participer aux différents appels d'offres nationaux et internationaux émanant d'autres organisations. Pour l'année 2008, le recrutement d'un expert chargé de la communication devrait permettre à la CAPEC d'accroître sa visibilité et de saisir les opportunités que pourraient lui offrir l'Administration ivoirienne, les institutions et les organisations internationales.

Compte tenu du déficit budgétaire à combler pour réaliser les missions de la phase III du projet, la CAPEC entamera dès 2008 la recherche des ressources additionnelles auprès des bailleurs (par exemple, Union Européenne, BAD, CRDI, Banque Mondiale) et de certains pays.

2.6- Consultances

L'équipe de recherche de la CAPEC étant restreinte, la Cellule est parfois obligée de solliciter des consultants externes pour se prononcer sur des problèmes ponctuels d'actualité lorsque cela ne relève pas d'un domaine pour lequel elle dispose de spécialiste au plan interne. A cet effet, un Fonds dit « Fonds d'études » est créé. Il permet ainsi de faire participer au programme d'activités de la CAPEC les chercheurs du Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES), les enseignants de l'UFR des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Cocody et ceux de l'Ecole Nationale de Statistiques et d'Economie Appliquée (ENSEA). Pour l'année 2008, les chercheurs externes seront invités à soumettre des propositions de recherche dans le cadre des préoccupations actuelles des autorités ivoiriennes, entre autres, la décentralisation, la compétitivité de l'économie nationale, l'efficacité économique et le développement durable. Au total quatre études seront commanditées par la CAPEC.

2.7- Autres activités

Plusieurs autres activités seront réalisées dans le courant de l'année 2008 :

- Audit de la gestion 2007
- Cession du matériel usagé
- Recrutement d'un deuxième chauffeur

2.8- Résultats attendus

Le programme d'activités 2008 devrait permettre de réaliser une partie des résultats attendus de la phase III du projet et qui sont inscrits dans le document projet. Les résultats attendus de l'exécution de ce programme d'activités sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Résultats attendus du programme d'activités 2008

Activités		Résultats attendus
1	Etudes et recherches	<ul style="list-style-type: none"> - 12 Politique Economique et Développement (PED) - 12 Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) - 24 Lettres de Politique Economique (LPE)
2	Publication	<ul style="list-style-type: none"> - Publication de tous les PED, BUPED et LPE de 2007 et 2008
3	Formation	<ul style="list-style-type: none"> - 8 ateliers organisés - Renforcement des capacités de 320 auditeurs - 1 grande conférence sur un sujet d'actualité organisée - 1 Conférence de dialogue (public, privé, société civile) organisée
4	Séminaire de dissémination, Forum, Interface, Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Séminaire de dissémination des résultats des études et recherches - Organisation du Forum international sur le Développement Durable - Organisation d'un petit déjeuner de presse pour plus de visibilité de la CAPEC - Organiser les deux réunions statutaires du Comité de Pilotage
5	Etudes et recherches à titres onéreux, Mobilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'études et recherches à titre onéreux - Mobilisation de ressources additionnelles auprès des bailleurs de fonds
6	Consultance	<ul style="list-style-type: none"> - 4 études réalisées par des consultants extérieurs
7	Autres activités	<ul style="list-style-type: none"> - Audit de gestion de l'exercice 2007 réalisé - Matériels usagers de la CAPEC cédés

III- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES**3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE**

Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs seront utilisés pour mesurer la performance de la Cellule. Concernant les indicateurs quantitatifs, le nombre d'études prévu (13 PED, 13 BUPED et 26 LPE) et le nombre effectivement réalisé par les chercheurs seront utilisés pour apprécier la performance de la Cellule (le pourcentage d'études réalisé). Cet indicateur quantitatif sera couplé avec un indicateur qualitatif : l'appréciation de la qualité des travaux par les lecteurs et les bénéficiaires des résultats des recherches.

Le même indicateur quantitatif sera utilisé pour apprécier la performance de l'activité de formation : apprécier l'écart entre le nombre d'ateliers (8) et l'effectif des bénéficiaires (320) prévus dans le programme d'activités et les réalisations. Par ailleurs, la performance sera évaluée grâce aux résultats des traitements des fiches d'évaluation que les participants auront à remplir à la fin de chaque atelier de formation. On pourra ainsi avoir l'évaluation de la pertinence des thèmes proposés, la qualité de l'organisation et l'impact possible de la formation sur la performance des bénéficiaires.

Tout écart fera l'objet de justification.

L'évaluation des chercheurs se fera grâce une fiche élaborée à cet effet. Celle du personnel d'appui par une fiche qui sera soumise à l'examen et l'autorisation du Comité de pilotage de la CAPEC.

3.2- RISQUES

L'année 2008 étant celle des élections présidentielles, législatives, il y a des risques possibles de perturbation qui peuvent contrarier la réalisation des activités prévues dans le délai imparti. Une telle situation obligera la CAPEC à apporter des modifications au programme d'activités initial mais avec l'accord préalable du Comité de Pilotage et celui de l'ACBF

CONCLUSION

Le programme d'activités de la CAPEC au titre de l'année 2008 reprend l'essentiel des actions qu'elle compte réaliser pour remplir les missions qui lui sont assignées. Il est prévu à travers ce programme de conduire douze travaux d'études et recherches dans le cadre du programme interne de recherche de la CAPEC. Ces études et recherches feront l'objet de publications dans les différents supports habituels de la CAPEC et qui seront diffusés auprès des bénéficiaires traditionnels et nouveaux des études de la Cellule. La formation continue étant un volet important de ses activités, notamment celle des cadres de l'administration, la CAPEC compte organiser au titre de l'année 2008 huit (8) ateliers de formation au bénéfice des cadres de l'Administration mais aussi au profit des députés, des conseillers économiques et sociaux, des conseillers généraux, des forces de défense et de sécurité, des journalistes, des chefs d'entreprise, la société civile, etc. Avec le retour de la paix et de la stabilité socio-politique, la Cellule espère que l'environnement lui sera favorable afin qu'elle puisse organiser des séminaires de dissémination des résultats de ses recherches. Elle continuera d'appuyer l'administration tout en demeurant disposée à conduire des études à titre onéreux sur demande.

Le programme d'activités 2008 cadre avec le document projet et permet de réaliser une partie des activités du projet en termes de renforcement des capacités en relation avec les préoccupations des décideurs.

Les annexes au programme d'activités comprennent le budget temps des chercheurs, le chronogramme des activités et le budget.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BUDGET TEMPS DES CHERCHEURS

Les budgets temps des chercheurs s'inscrivent dans le cadre du programme d'activités 2008 de la CAPEC et représentent leur programme de travail individuel. L'unité de mesure est la semaine. Les activités inscrites dans les budgets-temps s'échelonnent sur une année subdivisée en quatre (4) trimestres. Pour chaque activité, le chercheur doit s'assurer qu'il respecte le temps qu'il s'est imposé pour la réalisation.

ACTIVITES	Janv.-Mars	Avril-Juin	Juil.-Sept.	Oct.-Déc	TOTAL	
					Semaines	En %
I- ACTIVITES A LA CAPEC						
Recherches	3,00	3,00	4,50	2,00	12,50	32,05
➤ Thématiques	2,50	2,50	3,50	1,50	10,00	25,64
➤ Suivi et évaluation	0,50	0,50	1,00	0,50	2,50	6,41
Publications	1,00	1,00	0,50	1,00	3,50	9,97
➤ PED	0,50	0,50	0,25	0,50	1,75	4,49
➤ BUPED	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,56
➤ LPE	0,25	0,25	0,00	0,25	0,75	1,92
Formation	0,25	0,50	0,25	0,25	1,25	3,21
➤ Interne CAPEC	0,25	0,50	0,25	0,25	1,25	3,21
Séminaires et Conférences	0,75	0,50	0,25	0,25	1,75	4,49
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,56
➤ Externes publiques	0,50	0,25	0,00	0,00	0,75	1,92
Administration CAPEC	3,00	3,00	3,00	3,00	12,00	38,71
Sous Total Activités CAPEC	8,00	8,00	8,50	8,50	31,00	59,61
<i>En % du Total Global</i>	<i>61,54</i>	<i>61,54</i>	<i>65,38</i>	<i>65,38</i>	<i>59,61</i>	
II- ACTIVITES HORS CAPEC						
Enseignements	4,00	3,00	1,00	1,00	9,00	42,86
Autres activité	1,00	1,00	1,50	4,50	8,00	38,00
Congés	0,00	1,00	2,00	1,00	4,00	19,05
Sous Total hors CAPEC	5,00	5,00	4,50	6,50	21,00	40,38
<i>En % du Total Global</i>	<i>38,46</i>	<i>38,46</i>	<i>34,62</i>	<i>0,50</i>	<i>40,38</i>	
TOTAL GLOBAL	13,00	13,00	13,00	13,00	52,00	100,00

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juil.-Sept.	Oct.-Déc	TOTAL	
					Semaines	En %
I- ACTIVITES A LA CAPEC						
Recherches	5,00	5,00	3,50	1,00	14,50	27,88
➤ Thématiques	4,50	4,50	3,00	0,50	12,50	24,04
➤ Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
Publications	1,00	1,00	2,50	1,50	6,00	11,54
➤ PED	0,50	0,50	1,50	1,00	3,50	6,73
➤ BUPED	0,25	0,25	0,50	0,25	1,25	2,40
➤ LPE	0,25	0,25	0,50	0,25	1,25	2,40
Formation	0,50	0,50	0,00	1,00	2,00	3,85
➤ Interne CAPEC	0,25	0,25	0,00	1,00	1,50	2,88
➤ Cadres de l'Administration	0,25	0,25	0,00	0,00	0,50	0,96
Séminaires et Conférences	0,25	0,25	0,50	1,00	2,00	3,85
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,00	0,25	0,75	1,44
➤ Externes publiques	0,00	0,00	0,50	0,75	1,25	2,40
Autres activités	2,25	2,25	3,50	2,75	10,75	30,49
Sous Total Activités CAPEC	9,00	9,00	10,00	7,25	35,25	67,79
<i>En % du Total Global</i>	69,23	69,23	76,92	55,77	67,79	
II- ACTIVITES HORS CAPEC						
Enseignements	4,00	3,00	3,00	2,75	12,75	24,52
Congés annuels	0,00	1,00	0,00	3,00	4,00	7,69
Sous Total hors CAPEC	4,00	4,00	3,00	5,75	16,75	32,21
<i>En % du Total Global</i>	30,77	30,77	23,08	44,23	32,21	
TOTAL GLOBAL	13,00	13,00	13,00	13,00	52,00	100,00

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juil.-Sept.	Oct.-Déc	TOTAL	
					Semaines	En %
I- ACTIVITES CAPEC						
Recherches	4,50	4,00	3,00	4,00	15,50	29,81
➤ Thématiques	3,00	3,00	2,50	3,00	11,50	22,12
➤ Suivi et évaluation	1,50	1,00	0,50	1,00	4,00	7,69
Publications	3,50	4,50	3,00	3,00	14,00	26,92
➤ PED	2,00	2,50	2,00	2,00	8,50	16,35
➤ BUPED	1,00	1,50	0,50	0,50	3,50	6,73
➤ LPE	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
Formations	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
➤ Interne CAPEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
➤ Cadres administration	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
Séminaires et Conférences	0,50	0,50	1,00	0,50	2,50	4,81
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,75	0,25	1,50	2,88
➤ Externes publiques	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	1,92
Administration CAPEC	2,00	2,00	3,00	2,00	9,00	17,31
➤ Réunion CAPEC	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
➤ Permanence	1,50	1,50	2,50	1,50	7,00	13,46
Sous Total Activités CAPEC	11,00	11,50	10,50	10,00	43,00	82,69
<i>% du total global</i>	84,62	88,46	80,77	76,92	82,69	
II- ACTIVITES HORS CAPEC						
Enseignements	2,00	1,50	0,50	1,00	5,00	9,62
Congés	0,00	0,00	2,00	2,00	4,00	7,69
Sous Total hors CAPEC	2,00	1,50	2,50	3,00	9,00	17,31
<i>% du total global</i>	15,38	11,54	19,23	23,08	17,31	
TOTAL GENERAL	13,00	13,00	13,00	13,00	52,00	100,00

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juil.-Sept.	Oct.-Déc.	TOTAL	
					Semaines	En %
I- ACTIVITES CAPEC						
Recherches	4,75	3,50	3,00	4,50	15,75	30,29
➤ Thématiques	4,25	3,00	2,5	4,00	13,75	26,44
➤ Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,5	0,50	2,00	3,85
Publications	1,75	1,75	1,75	3,00	8,25	15,87
➤ PED	1,00	1,00	1,00	1,50	4,50	8,65
➤ BUPED	0,50	0,50	0,50	1,00	2,50	4,81
➤ LPE	0,25	0,25	0,25	0,50	1,25	2,40
Formations	0,50	1,00	1,00	1,00	3,50	6,73
➤ Interne CAPEC	0,00	0,50	0,50	0,50	1,50	2,88
➤ Cadres administration	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
Séminaires et Conférences	0,25	1,00	1,00	0,50	2,75	5,29
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,50	0,25	1,25	2,40
➤ Externes publiques	0,00	0,25	0,25	0,25	0,75	1,44
Administration CAPEC	2,50	2,00	2,50	2,00	9,00	17,31
➤ Réunion CAPEC	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	7,69
➤ Permanence	1,50	1,00	1,50	1,00	5,00	9,62
Sous Total Activités CAPEC	9,75	9,25	9,25	11,00	39,25	75,48
<i>% du total global</i>	75,00	71,15	71,15	84,62	75,48	
II- ACTIVITES HORS CAPEC						
Enseignements	3,25	2,75	1,75	1	8,75	16,83
Congés	0,00	1,00	2,00	1	4,00	7,69
Sous Total hors CAPEC	3,25	3,75	3,75	2	12,75	24,52
<i>% du total global</i>	25,00	28,85	28,85	15,38	24,52	
TOTAL GENERAL	13,00	13,00	13,00	13,00	52,00	100,00

ACTIVITES	Janv.-Mars	Avril-Juin	Juil.-Sept.	Oct.-Déc	TOTAL	
					Semaines	En %
I- ACTIVITES CAPEC						
Recherches	4,75	4,50	3,00	3,50	15,75	30,29
➤ Thématiques	4,25	4,00	2,5	3,00	13,75	26,44
➤ Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,5	0,50	2,00	3,85
Publications	1,75	1,75	1,75	3,00	8,25	15,87
➤ PED	1,00	1,00	1,00	1,50	4,50	8,65
➤ BUPED	0,50	0,50	0,50	1,00	2,50	4,81
➤ LPE	0,25	0,25	0,25	0,50	1,25	2,40
Formations	0,50	1,00	1,00	1,00	3,50	6,73
➤ Interne CAPEC	0,00	0,50	0,50	0,50	1,50	2,88
➤ Cadres administration	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
Séminaires et Conférences	0,25	0,50	0,75	0,50	2,00	3,85
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,50	0,25	1,25	2,40
➤ Externes publiques	0,00	0,25	0,25	0,25	0,75	1,44
Administration CAPEC	2,50	2,00	2,50	2,00	9,00	17,31
➤ Réunion CAPEC	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	7,69
➤ Permanence	1,50	1,00	1,50	1,00	5,00	9,62
Sous Total Activités CAPEC	9,75	9,75	9,00	10,00	38,50	74,04
<i>% du total global</i>	75,00	75,00	69,23	76,92	74,04	
II- ACTIVITES HORS CAPEC						
Enseignements	3,25	3,25	2,00	1,00	9,50	18,27
Congés	0,00	0,00	2,00	2,00	4,00	7,69
Sous Total hors CAPEC	3,25	3,25	4,00	3,00	12,75	25,96
<i>% du total global</i>	25,00	25,00	30,77	23,08	25,96	
TOTAL GENERAL	13,00	13,00	13,00	13,00	52,00	100,00

ANNEXE 2 : CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2008

Les volets	Objectifs	Activités	Responsable	Fonction	1 ^{er} Trim.			2 ^{ème} Trim.			3 ^{ème} Trim.			4 ^{ème} Trim.		
					Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Etudes et recherches	Réaliser 12 études	<ul style="list-style-type: none"> - Service universel dans la fourniture d'eau et d'électricité en Côte d'Ivoire - Analyse de la productivité dans l'industrie ivoirienne - Réflexions prospectives sur l'évolution des ressources publiques ivoiriennes - Bilan diagnostic de l'industrie ivoirienne de 1958 à 2007 - Le découpage administratif actuel du territoire ivoirien répond-il aux objectifs de développement du pays - Développement du système financier et croissance économique en Côte d'Ivoire - Accords de Partenariat Economique : les impacts potentiels sur le secteur de l'agro alimentaire en Côte d'Ivoire 			Jan			Avr			Juin			Sept		
					Fev			Mai			Août			Nov		

ANNEXE 3 :

BUDGET DE L'ANNEE 2008